



***FSU 18***





**JEUDI 9 AVRIL 2015, GREVE INTERPROFESSIONNELLE !**

Le 9 Avril, les organisations syndicales CGT, FO, Solidaires, FSU 18 appellent l’ensemble des salariés du privé comme du public **à faire grève contre « le pacte de responsabilité, la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, la loi Macron qui aggravent la situation des salariés ».**

Avec le « pacte de responsabilité », le gouvernement prend 40 milliards à la Sécurité Sociale et les offre aux patrons. Il impose un plan de rigueur jamais vu : 50 milliards de réduction des dépenses publiques. Les salaires sont bloqués, les salariés s’appauvrissent. Non seulement aucun emploi n’est créé, mais le chômage et la précarité explosent. Toutes les garanties collectives (le code du travail, les statuts…) sont attaquées. Les services publics touchés de plein fouet par la rigueur sont au bord de l’explosion.

Le patronat et l’Union Européenne exigent d’aller encore plus loin. Le gouvernement obéit : il vient de faire passer la loi Macron pour la plus grande satisfaction des « marchés financiers ». La loi Macron, c’est entre autres :

* *Plus de facilités pour licencier, la banalisation du travail le dimanche et du travail de nuit.*
* *La possibilité pour le patron de déroger au code du travail, de court-circuiter le droit du travail et la justice prud’homale.*
* *C’est la libéralisation du marché des armées de guerre en privatisant Giat Industries afin de fusionner Nexter et l’allemand KMW, avec pour objectif la vente d’arme aux plus offrants.*

En faisant passer cette loi en force à coup de 49-3, le gouvernement montre qu’il est déterminé, à n’importe quel prix, à aller jusqu’au bout pour remettre en cause et détruire toutes les conquêtes sociales. M. Valls annonce d’ailleurs qu’il va maintenant s’attaquer au temps de travail.

Les salariés n’ont d’autre solution que le rapport de force, la grève interprofessionnelle pour bloquer cette offensive. Rappelons-nous : la dernière fois qu’un gouvernement a utilisé le 49-3, c’était en 2006 avec le CPE de Dominique De Villepin. La mobilisation des jeunes et des salariés avec leurs syndicats avait obligé le gouvernement à retirer le CPE.

**Pour bloquer cette offensive, les Unions Départementales CGT, FO, Solidaires et FSU 18 appellent tous les salariés, du public comme du privé, à répondre à l’appel national, à se mettre en grève le 9 Avril. Elles appellent les salariés, privés d’emploi comme les jeunes et les retraités à manifester.**

D’urgence, il faut :

* *L’augmentation des salaires,*
* *L’arrêt des plans de licenciements et de suppression d’emplois,*
* *La préservation et le développement des emplois industriels et publics,*
* *La défense des garanties collectives (code du travail, conventions collectives, statuts),*

Dans le département, les salariés ont lutté et luttent encore pour l’augmentation des salaires, l’emploi et le maintien des conquis sociaux, comme chez Michelin, à la Ville de Bourges, SNPA à Jouet/l’Aubois, l’hôpital Jacques Cœur à Bourges, Honeywell à Vierzon, etc….

**Il faut le retrait de la loi Macron**

**et du pacte de responsabilité.**

***Le 9 Avril, à l’appel de la CGT, FO, Solidaires et FSU 18***

***TOUS EN GREVE ET VENEZ PARTICIPER A LA MANIFESTATION***

***A VIERZON A 10 H 30 AU FORUM REPUBLIQUE.***

**La grève peut être suivie par un seul salarié dans l’entreprise, si ce dernier obéit à un mot d’ordre national [Cass. soc., 29 mars 1995, n° 93-41.863].**

**Le 9 avril, chaque salarié peut donc utiliser son droit de grève. L'appel national est du jeudi 9 avril matin 0h01 au jeudi soir 23h59. Dans ce cadre, les salariés sont protégés par cet appel. Ils ne peuvent pas s'absenter avant ou après car ils ne sont pas protégés.**

Mars 2015